

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 MARS 2010

Convocations du 22.03.2010

Réunion tenue à 19 h 30 en mairie.

Présents : DEQUEVAUVILLER Michel DELIGNIERES Francis DELABRE Stéphane
DUVAL Pascale DUFETELLE Hubert ADAM Mickaël DUMONT Jean-Louis FLET
Françoise FOIRESTIER Michel GROGNET Janine MACHY Mélanie

Absents excusés : LECAT Walter LECONTE Max DEPOILLY Christophe GOUJON
Nathalie

Monsieur LECAT Walter a donné procuration à Monsieur DUFETELLE Hubert

Monsieur LECONTE Max a donné procuration à Monsieur. DELIGNIERES Francis

Monsieur DEPOILLY Christophe a donné procuration à Madame DUVAL Pascale

Madame GOUJON Nathalie a donné procuration à Madame FLET Françoise

Secrétaire de séance : ADAM Mickaël

Mademoiselle MACHY Mélanie est arrivée à 20 h 15.

Affichage :

Point supplémentaire numéro 0.5 : Document d'urbanisme

Le tribunal administratif d'Amiens informe le conseil municipal, par courrier avec accusé de réception, de la décision suivante :

- Par audience du 09 février 2010 et lecture du 23 février 2010, le tribunal administratif ordonne l'annulation de la délibération du 22 mai 2007 approuvant le PLU.
- Cette décision est motivée par plusieurs erreurs de procédures mises en avant l'ADDRC et les requérants.
- La commune revient à l'application du POS antérieur.
- le Cabinet d'avocats LLC Associés prépare une délibération pour que le conseil statue sur la possibilité ou non de faire appel.

1 – Orientation des 4 taxes

Il est donné lecture du document reçu de la Trésorerie Générale sur les 4 taxes.

La commission finances s'est réunie plusieurs fois pour examiner ce nouveau document, et préconise une augmentation qui permettra de couvrir la dépense supplémentaire pour le contingent d'incendie.

2 – Vote des Subventions 2010

Liste des subventions 2010 :

- ADMR : 80 euro
- Association Culture et loisirs : 260 euro
- ACPG - CATM: 160 euro
- Union départementale des anciens combattants : 80 euro
- CCAS : 4500 euro
- Club de gymnastique : 130 euro
- Œuvres sociales (COSPCA) :1100 euro
- Etoile sportive : 260 euro
- Harmonie libre d'Aigneville : 500 euro
- Association récré : 130 euro
- Amis réunis : 260 euro
- Madopeh : 80 euro
- Coopérative scolaire : 260 euro
- Foyer socio culturel : 80 euro
- SPA : 360 euro
- Société de chasse d'aigneville : 80 euro
- Société de chasse d'Hocquélus : 80 euro
- Association Sauvegarde du patrimoine : 260 euro
- ADDRC : 80
- Amicale des sapeurs pompiers : 80 euro
- CAUE : 30
- Forains :
 - Monsieur PRUVOT : 450 euros subvention + 200 euros de tickets
 - Monsieur VAIN : 305 euros de subvention + 200 euros de tickets
 - Monsieur HETROY : 50 euros
 - Monsieur GODIN : 50 euros
 - Monsieur CASTEL : 50 euros

Le conseil attribue les subventions telles que présentées. Le versement sera effectué après réception du bilan financier de l'année dernière.

3 – Budget primitif du lotissement communal 2010

Fonctionnement

Dépenses : 47 405.00

Recettes : 47 405.00

Investissement

Dépenses : 5 500.00

Recettes : 5 500.00

Le conseil municipal adopte le budget primitif 2010 tel que présenté.

Le conseil décide de clôturer le compte du lotissement et de réintégrer la somme restante sur le budget communal.

4 - Investissements 2010

Le conseil décide la réalisation des investissements suivants pour cette année :

- Travaux de la rue de Visse
- Parking de la mairie
- Ordinateurs à l'école
- Tracteur et lame
- Isolairs
- Amortissement de capital
- Mission AMO pour diagnostic de l'église
- Remboursement TVA
- Assainissement de la mairie
- Travaux devant la mairie (aménagement marche et rampe)
- Aménagement de la salle François David
- Panneaux routiers
- Mise aux normes boitiers électriques
- Travaux de serrures et portails écoles et cimetière
- Jeux pour les enfants
- Mise en sécurité des eaux pluviales à hocquélus
- Trottoirs rue de fressenneville
- Etude pour projet scolaire et périscolaire.

5 – Budget primitif 2010

Fonctionnement

Dépenses : 637 510

Recettes : 637 510

Investissement

Dépenses : 564 370

Recettes : 564 370

Le conseil décide de contracter un emprunt pour l'achat du tracteur, pour ce qui concerne le tracteur, le conseil autorise le maire à négocier auprès du fournisseur pour la reprise de notre ancien tracteur au prix de 10 000.00 euros. Le maire est autorisé à signer tous les documents inhérents à ce dossier : bon de commande pour le tracteur, contrat de prêt. ..

Messieurs DEQUEVAUVILLER et DELIGNIERES sont mandatés par le conseil pour négocier auprès des services bancaires pour la contractualisation de ce prêt.

Le budget primitif 2010 tel que présenté est adopté à l'unanimité.

6 – Vote des 4 taxes

Le conseil municipal décide l'augmentation des taxes pour couvrir la plus value d'un montant de 5 909.64 euro de la taxe de capitation du service incendie.

Les nouveaux taux seront les suivants :

	Taux année 2009	Taux année 2010
Taxe d'habitation	8.43	8.76
Taxe foncière	17.60	18.29
Taxe foncière non bâti	32.16	33.42
Taxe professionnelle Par compensation relais	7.82	

Cette augmentation permet d'avoir une recette supplémentaire de 5887 euro correspondant à la plus value.

7 – Déchets verts : date de mise en place

Le ramassage des déchets débutera le lundi 3 mai, et se terminera le 8 novembre.

Exceptionnellement, le lundi 14 juin le ramassage des déchets ne sera pas assuré, ainsi que le 15 août et le 1 novembre.

Le ramassage du gazon se fera tous les lundis,

Le ramassage des branchages se fera un lundi tous les quinze jours suivant calendrier mis en place.

8 – Divers

8-1 : Règlement de la garderie

La commission sociale a préparé un règlement intérieur pour la garderie et cantine.

Ce document est lu au conseil, et est adopté à l'unanimité.

8 – 2 : Lettre de remerciements de Madame DUMONT : Chats

Lecture de la lettre de Madame DUMONT pour remercier le conseil de l'aide apportée pour la stérilisation des chattes.

8 – 3 : Vacances des employés

Service technique : du 6 au 9 avril, un agent

Service technique : du 19 au 24 avril, un agent

Service administratif : du 6 au 9 avril, un agent.

8 – 4 : Activités de pâques

La commission sociale mettra en place le 16 avril salle de la mairie un après midi récréatif avec la médiatrice du livre de la CCVI.

8 – 5 : Somme numérique

Le conseil est informé que Somme Numérique est étudié notre dossier pour finaliser le projet de la classe mobile dans notre école. Monsieur DESPRES doit se rapprocher des directrices.

8 – 6 : Lapins

Il est signalé la prolifération de lapins. Il sera pris contact avec le président de chasse d'Aigneville pour trouver une solution.

8 – 7 : Chantier rue de Visse

Il est donné l'état d'avancement des travaux de la rue de Visse, il a été matérialisé deux arrêts de bus.

8 – 8 : salle François David

La commission sécurité est passée à la salle polyvalente. Quelques modifications sont à réaliser.

8 – 9 : Sites industriels

Deux sites industriels sur Hocquélus sont toujours en friche, il est demandé de revoir ce problème pour éviter des accidents car des enfants pénètrent dans ces sites et dégradent les établissements. Il sera pris contact avec le liquidateur judiciaire.

8 – 10 : Courcelles

Le panneau d'affichage à Courcelles a encore été vandalisé.

Il est demandé au conseil de réfléchir pour trouver des solutions pour le puits à Courcelles.

8 – 11 : Travail des Employés

Travaux réalisés :

- Isolation du grenier de la mairie
- Fleurs au monument
- Clôture rue de Visse

8 – 12 : Sécurité école

La commission sécurité aux écoles se réunira pour améliorer la sécurité à l'école.

8 – 13 : banc à Hocquélus

Le banc rue de Feuquières sera retiré.

Sur la place d'Hocquélus un terrain de pétanque sera aménagé et un banc sera installé.

La haie place d'Hocquélus sera coupée.

8 – 14 : chemin piétonnier Lotissement communal à Aigneville

Des pierres seront installées dans le chemin piétonnier pour que les voitures ne passent plus à cet endroit.

Prochaines réunions du conseil le 1^{er} avril et 7 mai 2010

Séance levée à 23 heures 30